

Le 5 décembre 2015

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue le samedi 5 décembre 2015, à 11h00, à l'Église, sous la présidence de madame la mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Marjorie Bourbeau, Monique Richard, Mathieu Harkins, Jean-Claude Massie, et Pierre Roy. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

Madame Chantal Valois a motivé son absence.

Monsieur Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Catherine Berbery, adjointe à la direction et aux communications et madame Marie-Hélène Gagné directrice des finances sont également présents.

Ordre du jour

Il sera pris en considération, les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2016
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018
5. Période de questions portant sur les sujets prévus à l'ordre du jour
6. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, madame la Mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente séance extraordinaire à 11 h 00.

Rés. 2015-12- 337
Acceptation de
l'ordre du jour

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption du budget 2016

Madame la mairesse Lisette Lapointe explique le Budget 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Rés. 2015-12-338
Acceptation du
budget 2016

Résolution d'adoption du budget 2016

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations prises dans le budget 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal dispose des différents revenus lui permettant

de procéder à l'adoption d'un budget équilibré;

Il est proposé par le conseiller :
appuyé par le conseiller:
et résolu unanimement :

Pierre Roy
Jean-Claude Massie

QUE la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le budget annuel ci-dessous fixé à 11 404 151 \$ pour l'année 2016, tel que proposé par l'administration municipale :

MUNICIPALITÉ de SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD			
BUDGET SOMMAIRE 2016			
Compte	Description	BUDGET PROPOSÉ 2016	BUDGET ADOPTÉ 2015
1-01-2-1-1	Taxes SUR LA VALEUR FONCIERE	7 307 054	6 887 594
1-01-2-1-2	Taxes SUR UNE AUTRE BASE	2 785 301	2 881 218
1-01-2-2	Revenu Tenant Lieu de Taxes	4 500	3 975
1-01-2-3	Revenu AUTRES SERVICES RENDUS	548 924	734 724
1-01-2-3-4	Revenus AUTRES SERVICES RENDUS	310 331	225 893
1-01-3	REVENUS de Transferts	448 041	412 041
1-01	TOTAL DES REVENUS-FONDS ADMIN.	11 404 151	11 145 445
1-02-1-1	Conseil Municipal	196 649	196 282
1-02-1-3	Gestion Financiere & Administrative	856 982	878 964
1-02-1-4	Election & Referendum	20 000	15 000
1-02-1-5	Evaluation	115 151	114 754
1-02-1-9	Autres(Entr.Batiment)	213 146	221 127
1-02-1	ADMINISTRATION GENERALE	1 401 928	1 426 127
1-02-2-1	Service Police & Cour Municipale	992 564	1 059 722
1-02-2-2	Service des Incendies	467 025	472 700
1-02-2-3	Securite Civile	11 829	10 650
1-02-2-9	Service Canin	9 426	7 596
1-02-2	SECURITE PUBLIQUE	1 480 844	1 550 668
1-02-3-1	Travaux Publics- Administration	582 468	642 549
1-02-3-2	Voirie Ete	1 061 664	900 192
1-02-3-3	Travaux Publics- Voirie Hiver	1 593 635	1 485 222
1-02-3-4	Travaux Publics- Eclairage	35 419	32 088
1-02-3-5	Travaux Publics- Signalisation	16 798	9 500
1-02-3-7	Travaux Publics- Transport Adapté	28 880	25 676
1-02-3	TRAVAUX PUBLICS	3 318 864	3 095 227
1-02-4-0-1	Hygiene du Milieu- Administration	57 856	28 982
1-02-4-1-0	Hygiene du Milieu- Aqueduc Village	126 350	106 886
1-02-4-1-3	Hygiene du Milieu- Aqueduc St-Denis	121 035	87 948
1-02-4-1-4	Hygiene du Milieu- Egout Village	176 413	169 674
1-02-4-1-5	Hygiene du Milieu- Egout St-Denis	107 446	51 972
1-02-4-1-6	Hygiene du Milieu- Egout Norval	30 128	21 669
1-02-4-1-7	Hygiene du Milieu- Egout R.Morgan	0	10 500
1-02-4-2	H.du Milieu-Ordure,Recyclage,Eco-centre	1 318 783	1 164 105
1-02-4-6	Cours d'eau, Barrages	18 634	15 749
1-02-4-7	Etude Lacs et Environnement	3 112	17 600
1-02-4	HYGIENE DU MILIEU	1 959 757	1 675 085
1-02-6-1	URBANISME & AMENAGEMENT TERRITOIRE	439 013	415 070
1-02-6-2	PROMOTION TOURISTIQUE & PUBLICATIONS	339 729	387 380
1-02-6-2-0	Promotion Touristique & Publications	778 742	802 450
1-02-6-3	Revitalisation	0	15 000
1-02-6	URBANISME,AMENAGEM. & PROMOTION TOUR.	778 742	817 450
1-02-701-20	Loisirs- Centre Récréatif	330 691	311 967
1-02-701-30	Loisirs- Patinoires	35 134	49 056
1-02-701-40	Loisirs- Nautique	80 609	85 520
1-02-701-50	Loisirs- Parcs et Espaces verts	172 067	172 408
1-02-701-51	Loisirs- Camp et Jour et Activités	74 050	91 551
1-02-701-59	Loisirs- Opérations du Mont Avalanche	165 186	164 792
1-02-701-90	Loisirs- Soutien financier aux Associations & Jeunesse	0	15 700
1-02-7-0-1	ACTIVITES RECREATIVES & SUBVENTIONS	857 737	890 994
1-02-7-0-2	ACTIVITES CULTURELLES	145 124	162 445
1-02-7	LOISIRS - CULTURE -PARCS,NAUTIQUE,PATIN.	1 002 861	1 053 439
1-02-9	INTERETS & Frais Financement	372 459	379 889
1-02	TOTAL DEPENSES - FONDS ADMINISTRATION	10 315 455	9 997 885
1-03-3	AFFECTATIONS Surplus Non-Affecte	50 000	0
1-03-4	AFFECTATIONS Surplus Affecte	0	0
1-03-5	REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	966 766	988 560
1-03-6	Immobilisations à même le budget d'opération	129 000	80 000
1-03-8	AFFECTATION Fonds Reserves	-28 000	85 000
1-03-9	AMORT-Frais Financement	-29 070	-6 000
1-03	TOTAL AFFECTATIONS & IMMOBILISATIONS	1 088 696	1 147 560
Grand Total		0	0

ADOPTÉE

Rés. 2015-12-339
Adoption du
budget triennal
d'immobilisations
2016 à 2018

4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit statuer sur ses investissements pour une période de trois années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations contenues dans le programme triennal d'immobilisations proposé;

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins
appuyé par le conseiller: Pierre Roy
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ci-dessous, tel que proposé par l'administration municipale :



SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ANNÉES 2016-2017-2018

	2016	2017	2018	Total TRIENNAL
ADMINISTRATION	54 000 \$	- \$	7 000 \$	61 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX	390 000 \$	520 000 \$	- \$	910 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	3 200 000 \$	3 300 000 \$	2 000 000 \$	8 500 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)	- \$	- \$	- \$	- \$
VÉHICULES	38 000 \$	- \$	200 000 \$	238 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	100 000 \$	100 000 \$	128 000 \$	328 000 \$
LOISIRS, CULTURE, PLEIN AIR	- \$	- \$	- \$	- \$
URBANISME & ENVIRONNEMENT	- \$	- \$	- \$	- \$
GRAND-TOTAL	3 782 000 \$	3 920 000 \$	2 335 000 \$	10 037 000 \$

ADOPTÉE

Période de
questions

5. Période de questions

Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

Rés : 2015-12-340
Levée de
la séance

6. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau
et résolu unanimement :

QUE cette séance soit levée à 11 h 40

ADOPTÉE

Lisette Lapointe
Mairesse

Mathieu Dessureault
Directeur général et secrétaire-trésorier